MONTJAXOULT



BULLETIN MUNICIPAL

DECEMBRE 2007 N°68

EDITO D'UN JOURNAL DE CAMPAGNE (!?...)



En lisant la maquette de ce nouveau bulletin communal édité deux fois par an depuis des lustres, et gentiment conçu depuis 10 ans par notre journaliste montjovicienne, Françoise Gauthiez, j'énumérais les nombreuses activités qui fédèrent actuellement les habitants de notre village :

- 1) Grâce au milieu scolaire, avec entre autre,
 - La sensibilité à la protection de l'environnement (eau, nature)
 - L'aquariophilie
 - L'accueil périscolaire accompagné
 - L'animation du jardin de l'école (plantation d'arbres fruitiers et autres)
- 2) Grâce à l'engagement du milieu associatif :
 - Organisation de Musicavoult
 - Organisation de la « Foire à Tout »
 - Sorties, visites, et devoir de mémoire pour mettre à l'honneur nos anciens combattants en commémorant l'Armistice
 - « Tea Party », etc.
- 3) Grâce aux engagements spontanés des plus actifs avec :
 - le feu d'artifice du 13 juillet
 - des randonnées à pied
 - les cours de yoga
 - des activités psychomotrices adaptées aux anciens, des travaux manuels et les tournois de manille, les jeudis après-midi.
 - Les cours de langue des signes du samedi, etc.

A tout ceci, nous ajouterons en 2008, un programme plus particulièrement réservé aux jeunes avec :

- La reconstruction du lavoir de Valécourt sous l'égide de l'Association Concordia.
- La remise en état, suivie de la réouverture de la salle des jeunes, en partenariat avec le Centre Social Rural, pour les activités ou les sorties.

Malgré cette liste non exhaustive,

- à écouter certains, (lesquels sont bien souvent nouvellement arrivés), - rien n'est fait... et - ces derniers souhaitent changer résolument les choses! Et je leur souhaite dès à présent **BON COURAGE!**

Je désire exprimer ici toute ma perplexité par rapport aux critiques des uns, et aux attentes des autres, les premières annulant les secondes !!! et, émanant bien souvent des mêmes personnes (- enfin - tout et son contraire...)

J'en veux pour preuve notre travail sur le fameux projet d'élaboration du PLU (plan local d'urbanisme) que nous avons dû interrompre puisque, comme les habitants, les conseillers municipaux eux-mêmes étaient par moitié, opposés sur la vision future de notre beau village (alors que nous avons su le préserver des différents assauts, et ceci depuis l'origine des temps)

Aujourd'hui plus que contrariée, car étant habituée à travailler avec une équipe soudée et, n'ayant au sujet du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU, aucune information constructive à vous communiquer, j'ai préféré ne pas donner cas à toutes les inventions, à toutes les interprétations coercitives, en persistant dans ma façon de faire plus que jamais désintéressée, - c'est-à-dire écouter et essayer de satisfaire tout un chacun, dans le respect d'autrui et la réalité des disponibilités financières de la commune.

Je souhaite mettre fin à toutes les extravagances et aux extrapolations incontrôlées entendues ces derniers temps, qui imaginaient déjà l'arrivée massive d'envahisseurs d'un autre monde, lesquels pouvaient construire d'incroyables maisons ...

- Nous reprendrons donc ce passionnant débat au lendemain du scrutin, dans un contexte plus serein, avec, j'en suis sure, un travail du conseil municipal aboutissant sur une franche majorité, dans les choix ultimes.

A l'approche des élections municipales, je préconise le calme et la sérénité, qualités qui risquent d'être mises à mal dans les semaines futures par certaines velléités irréalistes, mais tout à fait incontournables en ces temps...

Je reste plus que jamais dévouée à la sauvegarde de mon village (y étant née, et y ayant toujours vécue), et je refuse de rentrer dans de quelconques polémiques préélectorales (il sera toujours temps...)

En cette veille d'année nouvelle, je privilégie dans mon discours les bons vœux que je formule pour chacun de vous, jeunes et moins jeunes.

Aujourd'hui, les conseillers municipaux et moi-même consacrons toute notre énergie positive pour vous souhaiter d'excellentes fêtes et surtout

UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2008, RICHE D'ESPOIR ET DE VRAIES VALEURS.



SECURITE ROUTIERE

Un projet est en cours d'études pour limiter la vitesse dans la commune.

Outre la pose de panneaux limitatifs de la vitesse obligatoire dans la commune, la mise en place de ralentisseurs semble la solution à ce problème.

Cela obligerait les automobilistes « trop speed » qui circulent dans la commune, à lever le pied.

Un cabinet d'études a déjà fait des propositions qui couvrent la commune.

Vu l'importance de la facture, les conseillers ont demandé à ce que d'autres entreprises soient sollicitées et qu'un dossier de demandes de subventions soit constitué.

VOL DE GOUTTIERES

Les descentes de gouttières en cuivre de l'église ont été dérobées.

Malheureusement l'assurance nous a informé que ce sinistre ne serait pas pris en charge, car il s'agit d'équipements extérieurs.

Dans Montjavoult plusieurs maisons, ayant le même type de gouttières, ont été concernées par ce genre de méfaits.

Il faut dire que la récupération de métaux est actuellement un travail très à la mode pour certaines personnes opportunistes.

INFORMATION

Un terrain de boules (derrière la mairie) est à la disposition des

habitants de la commune. Espérons que ce dernier permettra aux joueurs : anciens et plus jeunes, de se retrouver autour d'une même passion.

FILETS AUTOUR DU TERRAIN DE FOOT

Bonnes nouvelles pour les accros du foot! Les filets, attendus depuis si longtemps, sont enfin installés. Ce retard est dû aux intempéries.



COVOITURAGE

Quelques habitants de Montagny et Montjavoult ont trouvé comme solution un taxi de Gisors qui les prend à la demande.



CIVISME: inscriptions sur les listes électorales

Le 9 et 16 mars 2008 vous avez un rendezvous électoral : élire un nouveau conseil municipal.

Un devoir civique que trop de personnes oublient. Ainsi, il faut être parfaitement conscient que si l'on ne vote pas, on laisse les autres décider à notre place. Et pourtant, le geste de glisser son enveloppe dans l'urne est très important pour le futur. En effet, ces élections municipales sont primordiales, elles concernent notre vie quotidienne.

Pour 6 ans vous allez élire vos représentants. Ensuite à leur tour, ils éliront le maire et les adjoints.

La commune est l'administration la plus proche des citoyens. Ses fonctions sont très diverses : le vote du budget annuel, la voirie, les permis de construire, les plans d'occupation des sols, le ramassage des ordures, la gestion du patrimoine communal, l'organisation des services communaux...

sans compter diverses initiatives dans les domaines économiques.

Voter aux municipales: comment et où s'inscrire?

Les demandes d'inscription ou de modification doivent être faites jusqu'au 31 décembre 2007, aux heures d'ouverture de la mairie de Montjavoult.

Pour s'inscrire, il faut :

- Avoir 18 ans,
- Étre de nationalité française et se présenter au service Élections de la Mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- Les jeunes garçons et filles qui habitent chez leurs parents doivent fournir : une déclaration sur papier libre attestant qu'ils sont hébergés à l'adresse indiquée sur la demande d'inscription.





CE QUE L'ON NE PEUT PAS FAIRE

Malgré les nombreux appels au civisme parus sur le bulletin municipal, certains habitants de la commune continuent d'enfreindre les règles, d'où des doléances nombreuses en mairie.

Aussi pour la énième fois, voici *l'article 2* de *l'arrêté préfectoral* qui liste les nuisances les plus redoutées qui portent atteintes à la tranquillité d'autrui.

Les animaux :

- ② Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter toute gêne pour le voisinage : aboiements intempestifs, vagabondages, etc.... (article 9 de l'arrêté préfectoral).
- Est réputé présenter un danger grave et immédiat tout chien de 1ère ou 2ème catégorie qui:
 - est détenu par une personne qui n'y est pas autorisée, au sens de l'article L211-13,
 - se trouve dans un lieu où sa présence est interdite ainsi que le précise l'article L.211-16, I.
 - circule sans être muselé et tenu en laisse dans les conditions prévues par l'article L.211-16, II.

L'article L.211-14 a également été modifié puisqu'il précise qu'en cas de constatation de défaut de déclaration de l'animal, le Maire doit mettre en demeure, le propriétaire, de procéder à la régularisation de la situation dans le délai d'un mois.

À défaut de régularisation au terme de ce délai, il doit ordonner que le chien soit placé dans un lieu de dépôt adapté à l'accueil et à la garde de celui-ci et il peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure, à son euthanasie.

Les frais afférents aux opérations de capture, de transport, de garde et d'euthanasie de l'animal, sont intégralement à la charge du propriétaire.

Plantation et élagage :

- - Les haies en bordure de propriété ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur si elles sont plantées à moins de 50 cm de la limite séparative
 - Si elles dépassent deux mètres, elles doivent être implantées à plus de <u>deux mètres des limites</u> séparatives.

Pour faciliter la circulation, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites des voies, et les haies taillées pour que leur développement ne déborde plus du côté où passe le public. <u>Il en va de même pour les limites de propriétés à propriétés.</u>

Obligation d'élagage et d'abattage des arbres et taillis touchants les câbles EDF et France Telecom, car le frottement de ces végétaux engendre une usure prématurée des revêtements isolants et accentue le risque de rupture. Par leur végétation non élaguée, les riverains de ces réseaux sont responsables des dégâts causés sur les lignes aériennes EDF et Télécom. Des opérations d'élagage peuvent être exécutées par la commune aux frais des propriétaires après une mise en demeure par lettre recommandée, non suivie d'effet.

Fumées :

Les brûlages de déchets verts sont interdits:

② Dans l'intérêt de tous, il est rappelé que seuls les herbes et branchages secs peuvent être brûlés aux heures ci-dessous.

Ils ne devront pas se consumer mais brûler franchement, le moins longtemps possible pour ne pas incommoder le voisinage. Il appartient donc, à chacun de les contrôler.

Le bruit

- Sur la voie publique les dispositifs de diffusions sonores (musique, échappements libres... etc.) sont interdits.
- ☼ L'usage d'outils bruyants pour le jardinage (tondeuse, tronçonneuse, taillehaie, débroussailleuse, etc.) et le bricolage est toléré à certaines heures (article 7 de l'arrêté préfectoral).
- Chacun doit prendre toutes précautions pour ne pas troubler le voisinage par des bruits, tels que : appareils radio, télévisions, phonographes, instruments de musique, magnétophones etc.
- Les bruits émis à l'extérieur de ces locaux tels que ceux qui proviennent de portevoix, tirs d'artifice, de pétards, de travaux sont soumis aux mêmes règles.

Nous voulons espérer qu'après ce bref rappel, les comportements de chacun seront en conformité avec l'arrêté préfectoral, et que nous n'aurons pas à mettre en application l'article 22:

Les infractions à l'arrêté préfectoral seront poursuivies et réprimées conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

Horaires de la réglementation des travaux bruyants

Du lundi au vendredi de : 8h à 12h et de 13h30 à 19h30 Le samedi de : 9h à 12h et de 15h à19h Dimanches et jours fériés : interdit

ENCOMBRANTS CALENDRIER DE RAMASSAGE

N'oublier pas de noter sur votre calendrier la prochaine date de ramassage des encombrants qui se fera le :

02 avril 2008 01 octobre 2008

Vous devez déposer vos objets sur le trottoir la veille au soir, car la collecte se fait tôt le matin.

Veillez à ne pas gêner le passage des piétons et à protéger tous les objets coupants ou dangereux.

NAISSANCE

- Jade MARCHAND née le 14 juin 2007
 à Gisors
- Valentin CHERON né le 24 août 2007 à Pontoise
- Justine FIEVET née le 13 octobre 2007 à Pontoise

MARIAGE

- ❖ Laurent BEDNARCZYK et Françoise ALLAIN le 4 août 2007 à Ste Gemme
- Claude ZANON et Angélique LEBARGY le 22 août 2007 à Trémel

DÉCÉS

Raymond BIANCHI le 19 août 2007 à son domicile – Le Vouast

Micheline FRANÇAIS née LELIEVRE le 29 septembre 2007 au Perreux

Eugène PERRIN le 19 octobre 2007 à Chaumont (Haute Marne)

CETTE INFORMATION PEUT SAUVER UNE VIE!

CELA PEUT SERVIR DE CONNAÎTRE DES GESTES SIMPLES QUI PEUVENT SAUVER!

Prenez quelques minutes pour lire ceci et peut être sauver une vie...et continuer à faire connaître le danger que représente *l'Accident Vasculaire Cérébral* qui est la troisième cause de mortalité en France.

Lors d'un barbecue, Julie trébuche et fait une chute. Elle affirme aux autres invités qu'elle va bien et qu'elle s'est accrochée les pieds à cause de ses nouvelles chaussures. Les amis l'aident à s'asseoir et lui apportent une nouvelle assiette. Même si elle a l'air un peu secouée, Julie profite joyeusement du reste de l'après-midi...

Plus tard le mari de Julie téléphone à tous les amis pour dire que sa femme a été transportée à l'hôpital... Julie meurt à 18 heures.

Elle avait eu un Accident Vasculaire Cérébral lors du barbecue.

Si les personnes présentes avaient été en mesure d'identifier les signes d'un tel accident, Julie aurait été sauvée.

Un neurologue dit que s'il peut joindre et examiner une victime d'AVC dans les <u>trois heures</u>, il peut renverser entièrement les effets de la crise.

Il affirme que le plus difficile est que l'AVC soit identifié, diagnostiqué et que <u>le patient soit</u> vu en moins de trois heures par un médecin.

Comment reconnaître les symptômes d'un AVC?

Poser trois questions très simples à la personne en crise. Lui demander de :

1) *SOURIRE.

- 2) *LEVER LES DEUX BRAS.
- 3) * PRONONCER UNE PHRASE TRÈS SIMPLE (ex. le soleil est magnifique aujourd'hui)

Si elle a de la difficulté à exécuter l'une de ces tâches, appelez une ambulance et décrivez les symptômes au répartiteur.

Selon un cardiologue, si tous ceux qui lisent cette information la communiquent à leur tour à 10 personnes, une vie au moins pourrait être sauvée.



RENTREE SCOLAIRE DU 28 AOÛT 2007



VOICI LA PAGE DE NOS PETITS JOURNALISTES EN HERBE!

CLASSE DE CP - CEI

Mardi 6 septembre, nous avons mis les 4 bébés avec les grands. Ils sont nés en mars



2007 ? Il y a trois mâles (bleu, orange, jaune) et une femelle (jaune clair). Ils étaient dans le compartiment où il y a le chauffage.



Quand nous avons donné à manger aux guppys adultes, nous avons découvert qu'il y avait déjà 4 petits guppys avec eux. Nous pensons qu'ils sont nés au moment de la rentrée des classes.



Ce même jour un guppy gris est mort. Il était un peu gros.

Dans le fond de l'aquarium, il y a toujours deux nettoyeurs et deux laveurs de carreaux. Le fond de l'aquarium est fait de quartz.

Tous les jours, un élève responsable donne à manger aux poissons : des paillettes aux guppys et une pastille aux nettoyeurs. Les laveurs de carreaux se nourrissent tout seul et ils ont toujours la bouche ouverte.

DES DEVINETTES SUR DES OBJETS DE LA CLASSE

- j'ai quatre pieds et parfois une case. Qui suis-je?...
- j'ai quatre pieds et on s'assoit sur moi pour manger, écrire, par exemple. Qui suis-je?...
- on m'écrit dessus à la craie ou avec un feutre. Je suis accroché à un mur. Qui suis-je?...
- 4. je sers à ranger des trousses, des cahiers et des livres. Qui suis-je ? ...
- 5. j'ai quatre anneaux. Je suis en plastique ou en carton. Je sers à ranger des feuilles. Qui suis-je?...
- je sers à éclairer et je suis au plafond. Qui suis-je?...
- on me jette des choses dedans. Qui suisje?...
- 8. je sers à laver des tables et le tableau. Qui suis-je?...
- on m'allume pour me regarder. Qui suis-je?...
- 10. on y joue. On peut faire des calculs et taper des mots... qui suis-je?...
- 11. qu'est-ce qui travaille dans la classe et est un enfant ? ...

Bonjour à tout le monde.

Les élèves de l'école élémentaire et de la maternelle ont créé des cartes de vœux à partir de leurs dessins. Vous pourrez les acheter et les envoyer aux personnes que vous souhaitez pour Noël ou le nouvel an.

Les destinataires seront satisfaits et vous participerez ainsi à nos projets : sortie(s) de fin d'année, activités organisées sur le thème du cirque, du projet d'école et sur l'île de la Réunion, l'Afrique, la musique...

Un lot de 8 cartes coûte $6 \in$. Ce sont les enfants qui organisent la vente.

Cordialement.

L'équipe éducative et les enfants.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Cette année l'accueil périscolaire sera assuré par Nathalie UCCIARDI qui remplace Mélanie Fievert.

Son sourire a déjà conquis ces petits garçons, et cela présage d'heureux auspices pour l'avenir.



CALENDRIER DES ECOLES PUBLIQUES

Périodes	Calendrier Semaine de 4 jours	Journées de cours supplémentaires pour les écoles de 4 jours
Rentrée des enseignants Rentrée des élèves	Lundi 27 août 2007 Mardi 28 août 2007	+ 5 jours : mardi 28, mercredi 29, jeudi 30, vendredi 31, et lundi 3 septembre 2007
TOUSSAINT	Vendredi 26 octobre2007 au mercredi 7 novembre 2007	+ 1 jour : mercredi 7 novembre 2007
NOËL	Vendredi 21 décembre 2007 au lundi 7 janvier 2008	
HIVER	Mardi 12 février 2008 au lundi 25 février 2008	+ 2 jours : lundi 11 et mardi 12 février 2008 + 1 jour : mercredi 26 mars 2008
PRINTEMPS	Vendredi 4 avril 2008 au lundi 21 avril 2008	<u>+ 1 jour</u> : mercredi 30 avril 2008 + 1 jour : mercredi 7 mai 2008
ЕТЕ	Vendredi 4 juillet 2008	+ 1 jour : vendredi 4 juillet 2008

FOIRE A TOUT 2 septembre 2007

Le grand rendez-vous du premier dimanche de septembre est toujours consacré à la « Foire à Tout » dans les rues de Montjavoult. Comme tous les ans, les alentours de l'église vivaient au rythme des chineurs et autres curieux venus fouiner pour trouver l'objet rare dont ils rêvaient: jeux en bois pour enfants, vieilles cartes postales ou antiquités de toutes sortes. Ce sont des centaines de personnes, vendeurs (33 Montjoviciens, 2 Associations et 17 extérieurs : c'est peu et décevant pour les organisateurs) ou acheteurs, qui ont pu, ce dimanche là, réaliser la bonne affaire.

Et pour ceux qui étaient présents à l'heure du déjeuner, un espace restauration, où les traditionnelles saucisses frites ou sandwichs accompagnés de boissons (au choix) leur étaient proposés par l'association Plein ph'Art de Gisors représentée par le Président Pascal Catry.

Pour qu'une telle journée conviviale, de rencontres et d'échanges puisse exister, il ne faut pas perdre de vue l'investissement associatif important et le respect des engagements par les participants pris lors de l'inscription : les horaires, l'utilisation des sacs poubelles fournis, le stationnement ...









Nous nous retrouverons maintenant pour notre prochaine Foire à Tout :

Le premier dimanche de septembre 2009









Exercice concernant les facultés gustatives!

L'ÂGE D'OR DE MONTJAVOULT

Depuis la reprise de nos activités en septembre, (après les vacances), le temps s'est écoulé tellement vite que déjà nous sommes dans le programme du mois de janvier 2008.

L'Âge d'Or de Montjavoult a pour objectif de mettre à la disposition de tous, des informations d'actualité fort utiles, comme par exemple entre autre : des cours proposés par des professionnels formés spécialement au thème du vieillissement.

Dans le but de participer à l'amélioration de notre santé physique et mentale, notre association organisera, deux fois par mois, des séances d'activités physiques avec le support des professionnels de l'association S.I.E.L, formés à la faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (S.T.A.P.S) mention Activités Physiques Adaptées (A.P.A, licence ou master) ou DEUST Spécifique.

La pratique régulière d'une activité physique présente de nombreux effets bénéfiques sur les différentes composantes du vieillissement physiologique. Quel que soit l'âge ou la profession, il est indispensable de rester en bonne forme physique et mentale. Mais exercer ses neurones est plus difficile que de pratiquer un exercice physique dans la mesure où les résultats ne sont pas tout de suite perceptibles. Pourtant, les bénéfices potentiels valent le coût de faire des efforts.

L'association S.I.E.L BLEU (Sport, Initiative Et Loisirs) est un facteur de prévention santé qui utilise notamment <u>l'activité physique adaptée</u> comme moyen d'action.

Elle s'est fixée comme but d'améliorer la qualité de vie car il ne faut pas seulement ajouter des années à la vie mais ajouter de la vie aux années.

Programme auprès des « retraités actifs »

Sur le plan des aptitudes physiques :

 les programmes comprennent, des assouplissements et des étirements dans le but d'augmenter l'amplitude articulaire, de la musculation adaptée, des exercices de coordinations motrices...

Sur le plan psychique et psychologique :

 les situations pédagogiques visent à stimuler la fonction d'équilibration, les sensibilités proprioceptives et tactiles en vue d'améliorer la perception du corps dans l'espace (se mouvoir dans l'environnement avec plus de confiance en soi).

Si ce projet vous intéresse contactez :

Présidente: Madame G. BELLIERE 2 03 44 47 03 93

Trésorière: Madame J. GOURDAIN 2 03 44 49 90 48

Secrétaire: Monsieur A. SCHMITT 203 44 49 73 32

TEA - TIME

« It is five o'clock; it is tea-time »

De nombreuses traditions subsistent, à travers le temps qui passe, ou au sein des pays où elles s'exercent. Les traditions couvrent des domaines très variés allant de la religion à la superstition en passant par des habitudes culinaires bien ancrées dans l'esprit du terroir français ou européen.

La tradition la plus connue à travers le monde est le « Thé anglais » à cinq heures, apanage d'une aristocratie britannique un



tantinet surannée. Mais il est bon de garder en vigueur certaines traditions car elles contribuent au maintien et à la sauvegarde de valeurs qui sont essentielles au bon déroulement d'une vie sereine et épanouie.

Aussi l'association A.S.V.V. se devait-

elle d'honorer nos amis britanniques en organisant après douze années d'activités un « TEA – PARTY ». Cette sympathique initiative s'est déroulée au Prieuré de Serans le samedi 10 novembre 2007. Les tables étaient bien achalandées en gâteaux de diverses natures, et cette manifestation nous a permis de renouer des liens avec les habitants des sept villages et ainsi pérenniser notre association.

Voilà une tradition bien sympathique et qui, comme son nom l'indique, mérite d'être réitérée dans l'avenir.

Souhaitons longue vie à l'A.S.V.V. et pour ce faire, nous comptons, chers habitants des sept villages, sur votre conviviale collaboration.

A.S.V.V.

(Association des Sept Villages du Vexin)

Pour tout renseignement sur nos activités, écrivez à :

Claude Bianchi 11 rue des Cantières Le Vouast 60240 Montjavoult

LE MONDE DU THE

Le théier fait partie de la famille des camélias, il peut atteindre 15 m et se cultive à une altitude souvent supérieure à 1000 m.

Le thé est la boisson la plus répandue au monde, après l'eau. Il en est consommé plus de 20 000 tasses à la seconde.

C'est en Chine que s'est développé l'art de préparer le thé; personne en revanche ne sait avec certitude quand cela commença. Selon la légende chinoise, l'utilisation du thé comme boisson serait apparue en l'an 2737 avant notre ère, quand des feuilles se seraient détachées d'un arbre pour tomber dans l'eau chaude que l'Empereur Shen Nung avait fait bouillir pour se désaltérer. Ce dernier aurait alors apprécié le breuvage dont la consommation se serait généralisée.

En fait à l'origine, le thé que l'on buvait pour ses propriétés médicinales, était déjà devenu une boisson très à la mode et l'on peut penser que l'habitude s'en répandit rapidement, dans toutes les classes de la population, puisqu'elle fut bientôt reprise par les Mongols, les Tartares, les Turcs et les nomades tibétains. Le thé devint bientôt un élément essentiel du régime des nomades dont la nourriture consistait uniquement en viande et en produits laitiers; le thé bu en grande quantité se révéla un remède satisfaisant pour les maladies dues au manque de légumes et de fruits.

Ce n'est qu'en 1606 que le thé arrive en Europe, en Hollande, puis en France en 1636 et en Angleterre en 1653. La pratique éminemment sociale de l'afternoon tea se répandit dans toutes les couches sociales et se formalisa au XIX^e siècle en five o'clock tea.

Le thé est planté aujourd'hui dans de nombreux pays: Chine, Inde, Népal, Taiwan, mais aussi au Kenya, Argentine, Russie, Turquie ... et bien d'autres.

J'espère que ces quelques indications vont vous donner envie de goûter à ce qui ravi plus de la moitié de la population mondiale : une tasse de thé!

COMMÉMORATION DE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Cette commémoration permet à chacun d'entre nous d'avoir présent à l'esprit l'action de ces soldats qui ont combattu, souvent au prix de leur vie, pour la liberté de notre pays. Il est indispensable de ne pas effacer de notre mémoire collective tous ces souvenirs teintés d'atrocités, de souffrances, de douleurs, de défaites, de morts mais aussi de joies et de victoires. La première guerre mondiale fait partie de cette mémoire douloureuse, et c'est à nous de faire en sorte que l'oubli ne s'installe pas.

La transmission de la mémoire est essentielle pour éveiller la conscience des jeunes, pour qu'ils puissent défendre les valeurs de la République face aux résurgences du racisme et de la xénophobie.













REPAS DES CHEVEUX BLANCS AU CHÂTEAU DE SERANS

8 décembre 2007

Madame Elisabeth GOURDAIN, Maire de Montjavoult attendait ses invités, au château de Serans pour le traditionnel repas de Noël des cheveux blancs (personnes de 70 ans et plus)



Avec plus de cinquante convives, le succulent repas s'est déroulé dans une ambiance affable, détendue et conviviale. C'était le signe d'une journée des plus positives. Chacun est reparti, rempli de souvenirs et de plénitude en pensant au prochain Noël.







Une invitation à sortir de chez soi!

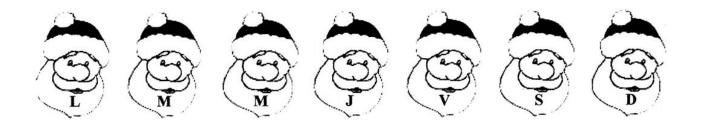
Véritable moment de convivialité et de partage, Noël est l'occasion de sortir du quotidien et de faire la fête, c'est un moment de rencontre privilégié.

Outre le plaisir de la table, cette fête est propice aux rencontres et à l'échange. On aime se retrouver, revoir de vieux amis et aussi faire de nouvelles connaissances et apprendre à mieux se connaître.









C'est Noël tous les jours!

C'est Noël chaque fois qu'on essuie une larme dans les yeux d'un enfant
C'est Noël chaque fois qu'on dépose les armes et chaque fois qu'on s'entend
C'est Noël chaque fois qu'on arrête une guerre et qu'on ouvre les mains
C'est Noël chaque fois qu'on force la misère à reculer plus loin
C'est Noël quand nos coeurs oubliant les offenses sont vraiment fraternels
C'est Noël quand enfin se lève l'espérance d'un amour plus réel
C'est Noël quand soudain se taisent les mensonges faisant place au bonheur
C'est Noël quand les rancoeurs s'effacent devant les malheurs
C'est Noël dans les yeux du pauvre qu'on visite sur son lit d'hôpital
C'est Noël dans le cœur de tous ceux qu'on invite pour un bonheur normal
C'est Noël dans les mains de celui qui partage aujourd'hui notre pain
C'est Noël quand le gueux oublie tous les outrages et ne sent plus sa faim
C'est Noël, mon frère, c'est l'Amour



Sylvie Gestin-Locquet

l rue du Pasteur Lorriaux 60240 Montjavoult

> Téléphone : 03.44.07.83.68 Email : sylviel705@hotmail.fr

Lettre ouverte à mes voisins de Montjavoult et alentours

Drôle d'endroit pour ce type de rencontres !

Début novembre, j'ai profité d'une accalmie des pluies pour brûler toutes les coupes de bois et de rosiers que je n'avais pu transporter à la déchetterie. Bruno, un ami, jardinier de son état, m'aidait dans cette tâche... car pour tout vous dire, je ne suis pas douée pour ce genre d'exercice, en effet, l'an dernier j'avais brûlé seule mon tas de déchets verts et, en retournant les braises, avais failli mettre le feu à mon noisetier... prévoyante, cet automne j'avais donc sollicité une aide masculine... bien m'en a pris ! Alors que nous avions mis à nu la terre, si brune, sous le tas de bois... une espèce de bout de plastique rose pâle enroulé sur lui-même est apparu... bout de tuyau d'arrosage ? jouet d'enfants ?... et bien non ! ce bout plastique a tourné sa petite tête vers nous, a montré une petite langue rouge et fourchue qui frémissait...

Et bien, Messieurs, Dames... En fait, il s'agissait d'un serpent... qui ne ressemblait à rien de ce que nous pouvons connaître en notre jolie campagne. Le problème est que cette espèce animale me terrifie, je sais ne pas être seule dans ce cas... n'est-ce pas Mesdames ?

Bruno l'a donc mis dans un carton en s'aidant de la fourche. La petite bête semblait souffrir du froid (il faisait 5°) et ce dernier l'avait raidi, mais elle vivait. Je l'ai enfermée dans le coffre de ma voiture, vérifiant, vous pensez-bien !, à plusieurs reprises que le carton ne pouvait aucunement s'ouvrir, et ai foncé vers une pépinière. Le responsable des animaux exotiques au sang froid l'a tout de suite reconnue la prenant dans ses mains « Oh ! (lui en pâmoison... ma fille et moi le plus loin possible du carton ouvert !) Quelle jolie Elaphe Guttata (joli nom bien exotique n'est-il pas ?) »... son corps couleur rose très passé s'est tout de suite enroulé autour de son bras. Ma gentille (car heureusement elle n'était pas venimeuse) clandestine de jardin mesurait un mètre de long avec un diamètre de 4 cm. Elle lui a montré spontanément une véritable affection se réchauffant à sa peau. « Bravo : c'est une fille ! Vous pouvez la caresser, elle est sans danger. » nous affirma-t-il. Nous n'avons pas répondu à son invitation, préférant admirer cette « jolie fille » de loin !

J'avais donc trouvé sous mon tas de bois un serpent Elaphe Guttata qui voulait commencer son hibernation! En vérité, elle possède un autre nom : la couleuvre des blés qui vit normalement sous des climats beaucoup plus cléments de l'autre côté de l'Atlantique au sud-est des Etats-Unis, son territoire d'origine : du Mississipi à la Floride! Jolie leçon de choses imprévue.

Que venait donc faire cette couleuvre dans mon jardin de Montjavoult où je ne l'avais aucunement invitée et comment avait-elle fait pour franchir mon mur de pierres ? Je lui ai bien posé la question une fois bien à l'abri derrière la vitre du vivarium qui nous séparait mais, malgré mes supplications et mes menaces, Elaphe Guttata n'a jamais voulu répondre!

La semaine dernière une de mes voisines a également fait une autre rencontre insolite mais beaucoup moins exotique et instructive alors qu'elle était dans son jardin.... Une espèce de diable noir et roux a voulu profiter de sa pelouse sans permission franchissant sa haie ... Il s'agissait d'un molosse : un rotweiller échappé de sa propre maison, ce dernier en guise de bonjour lui a attrapé le pantalon. Compte tenu de la longueur de ses crocs et de la force de sa mâchoire, cela aurait pu être vraiment beaucoup plus grave... Mais comme elle le disait avec beaucoup de philosophie « Ouf, j'étais seule et je n'avais pas mon petit fils ! »...

Donc s'il vous plait Messieurs, Mesdames, Mes Voisins, si vos goûts animaliers vous poussent vers ces espèces animales : les serpents ou les araignées d'autres contrées, venimeux ou pas, les molosses aux dents acérées et aux aboiements dissuasifs et méchants. Gardez les chez vous... Vérifiez que vos clôtures soient infranchissables et que vos vivariums soient clos hermétiquement...

J'aime tous les animaux et les espèces vivantes, mais ceux-là.... Sans conteste, je les préfère chez vous que dans mon ardin!